

Objectifs

- Connaître les principales missions des différents IRP
- Mettre en place un dispositif ciblé pour auditer les risques qui repose sur les points suivants :
 - Veiller aux indicateurs de stress : absentéisme, accidents du travail, tensions
 - Identifier les populations et services à risques
 - Elaborer des actions correctrices dans les domaines :
 - Des conditions de travail
 - De l'organisation
 - Du management
 - De la gestion humaine du changement
 - De l'information...
 - Mettre en place une politique de communication
 - Suivre l'évolution des indicateurs, évaluer et ajuster les actions menées

Participants / Prérequis

Responsables du personnel, collaborateurs des services du personnel chargés de l'organisation des élections, cadres opérationnels prenant des fonctions au sein de la DRH, cadres et dirigeants des PME PMI.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

THEMES TRAITES

Intégrer la prévention à trois temps dans sa pratique :

Objectif : Comprendre les enjeux de la prévention dans le traitement des risques psychosociaux.

- La prévention primaire d'anticipation :
 - Identifier et éliminer les facteurs de risque à la source
 - Établir un panel très étendu de situations possibles.
- La prévention secondaire « corrective » :
 - Limiter les conséquences des RPS sur les personnes présentant déjà des symptômes.
 - Agir sur les facteurs que l'entreprise aura le plus facilement repérés après la mise en œuvre d'une démarche de détection des RPS.
- La prévention tertiaire réflexive :
 - Intervenir sur une personne ou un groupe de personnes déjà atteintes pour que leur état ne s'aggrave pas par des actions dans l'urgence pour aider les travailleurs en incapacité à reprendre leur travail.
- Instaurer des solutions adaptées aux individualités pour être efficace à long terme.

Dépister les risques au niveau de l'entreprise selon les obligations légales de prévention :

Objectif : Choisir les indicateurs pertinents à analyser selon sa situation

- Au niveau du fonctionnement de l'entreprise :
 - Aménagement des horaires de travail (absentéisme, horaires atypiques...)
 - Mouvements du personnel (Turn over, postes non pourvus, typologie postes...)
 - Activité de l'entreprise (productivité...)
 - Relations sociales
 - Adéquation besoin en compétences et salariés
 - Organisation du travail
- Au niveau de la santé et de la sécurité des salariés :
 - Accidents du travail (taux de fréquence et de gravité, causes ...)
 - Maladies professionnelles (nombre de troubles musculosquelettiques reconnus...)
 - Situations graves (tentatives de suicide, harcèlements reconnus, violences physiques)
 - Situations dégradées (plaintes pour harcèlement, violences verbales)
 - Stress chronique (nombre de symptômes physiques ou émotionnels)
 - Pathologies diagnostiquées et prises en charge (hypertension, dépression, anxiété...)
 - Activité du service de santé au travail

Établir un diagnostic partagé.

L'analyse doit porter sur la variation de ces indicateurs au cours du temps ainsi que les disparités au sein de l'entreprise ou par rapport aux données nationales. Leur suivi au cours de la mise en place des actions de prévention permettra d'évaluer les bénéfices de celles-ci.

Prévenir les risques psychosociaux

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques :

Intervenant Sésame formation : Juriste expert et formateur en santé sécurité et conditions de travail, intervenant auprès des instances représentatives du personnel depuis 20 ans. Spécialiste des problématiques liées au harcèlement moral et aux violences sexuelles, conseiller en stratégie de prévention des CSE.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour, soit 7 heures de formation.

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / conseil@sesame-formation.re.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 550 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Nous consulter.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.